

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N° DNCMP/.....86.../T/2022-2023 pour les travaux de construction du Pont NYAGANZA sur la rivière NYAGANZA reliant la colline GITANGA et GATWARO.

Date de publication : ...20.../...10.../2022

Date d'ouverture des offres: ...02.../...11.../2022

Objet de l'Appel d'Offres

1. La commune de **GITANGA** invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour les **travaux de construction du Pont NYAGANZA** sur la rivière NYAGANZA reliant la colline GITANGA et GATWARO.
- le marché est un lot unique.
2. La Commune a obtenu un financement de la part de l'Etat Burundais appuyant la politique de la décentralisation en maîtrise d'ouvrage communal à travers le Fonds National d'Investissement Communal "FONIC". La Commune de GITANGA a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de Construction du Pont NYAGANZA sur la rivière NYAGANZA reliant la colline GITANGA et GATWARO signalés précédemment.

Spécification du marché

3. Le présent Appel d'Offres est lancé auprès des entreprises nationales et étrangères établies au Burundi.
4. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont en UN SEUL lot.
5. L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de six mois calendrier

Conditions de participations

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
7. Les candidats concernés par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés publics ne peuvent participer à l'appel d'offres.

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

Au Secrétariat de la Commune GITANGA

Moyennant le paiement de cent mille (100 000fbu) francs burundais : 50 000fbu sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et 50 000fbu au compte 13 663 ouvert à la COOPEC GITANGA au nom de la commune GITANGA

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :

- Monsieur l'Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics.

en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14.

Visite du site

10. Une visite guidée des sites sera organisée le 20/10 / 2022 à partir de 10 heures. Le lieu de rencontre sera le chef-lieu de la Commune GITANGA

Présentation de l'offre

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de six million de francs burundais (6 000 000 Fr . Bu) et Cette garantie sera sous forme de caution bancaire et devra être valide pour une période de 90 jours calendaires à partir de la date d'ouverture des plis.

11. Les offres doivent être soumises à : La Commune de GITANGA
L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

Validité des offres

12. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

13. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le 02/11 / 2022 à 10 heures
Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

14. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent et d'un représentant de la DNCMP et d'un observateur du FONIC à l'adresse mentionnée ci-dessus le 02/11/2022 à 10 heures 30 minutes .Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et le représentant de la DNCMP ainsi que l'observateur du FONIC dressent un rapport de déroulement de la séance et donnent copie à l'autorité contractante et ne signent pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres .

15. Critères de qualification des soumissionnaires

16. Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

16.1. Au niveau administratif :

1. Les Statuts juridiques (personne morale) ;
2. Le registre de commerce (copie) ;
3. L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes de l'OBR et en cours de validité ;
4. L'attestation de non litige délivrée par le Tribunal de commerce datant d'au plus trois mois ;

F

- 5.L'adresse physique et électronique du soumissionnaire ;
- 6.L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de commerce et datant d'au plus trois mois ;
- 7.L'attestation de non redevabilité en original délivrée par l'INSS en cours de validité;
- 8.Le certificat d'immatriculation fiscale(NIF) ;
- 9.La preuve d'achat du Dossier d'Appel d'Offres portant le numéro du marché ;
- 10.La garantie d'offre délivrée par une institution bancaire agréée;
- 11.Les copies des diplômes certifiés conformes aux originaux pour le personnel clé, par la Ministère ayant l'éducation dans ses attributions et les CV signés par leurs propriétaires datant d'au plus un mois ;

En cas de groupement :

- i- Une procuration autorisant le(s) signataire(s) de la soumission à signer au nom du groupement ;
- ii- Un accord d'association entre tous les membres du groupement d'entreprises ;
- iii- Les membres groupés devront fournir le NIF de chaque membre et un NIF du groupement

NB : La commune GITANGA procédera systématiquement à la vérification de l'authenticité des documents ci-haut cités auprès des services émetteurs.

16.2. Au niveau Technique :

Les références techniques :

- i- L'expérience générale de l'Entreprise avec les PV de réception définitive /provisoire
- ii- Ayant exécuté au moins deux marchés analogues avec PV de réception provisoire ou définitif

Le Personnel

- i-La liste du personnel clé à affecter sur le chantier ;
- ii-Les diplômes et curricula vitae actualisés du personnel aligné, paraphés par le soumissionnaire et signés par les personnes autorisées;
- iii- L'Entreprise devra disposer du personnel suivant à affecter sur le chantier :
 - Un Directeur des Travaux, Ingénieur Civil, Ingénieur Industriel ou un Technicien Supérieur ayant au moins 3 ans d'expérience générale. Il devra avoir

E

réalisé en tant que directeur des travaux **au moins un ouvrage analogue** aux travaux objet du présent marché;

- Un Chef de chantier de niveau A₂ ayant au moins 3 ans d'expérience générale. Il devra avoir réalisé en tant que chef de chantier **au moins un ouvrage analogue** aux travaux objet du présent marché;

- Un Topographe de niveau A₂ ayant au moins 3 ans d'expérience générale. Il devra avoir réalisé en tant que Topographe des travaux **au moins un ouvrage analogue** aux travaux objet du présent marché.

Le soumissionnaire devra obligatoirement fournir dans l'offre les documents suivants pour son personnel :

- Les copies de diplômes certifiés conformes aux originaux délivrés par les services du Ministère ayant l'éducation dans ses attributions,
- Les CV détaillés, actualisés, signés et paraphés par l'employé et le Représentant de l'entreprise soumissionnaire,
- Les attestations de services rendus signés par l'employeur
- Une attestation de disponibilité inconditionnelle signée par l'employé et l'employeur prouvant que ce personnel sera réellement affecté sur ce chantier;

Matériel

Le soumissionnaire devra fournir :

- La liste du matériel à affecter sur le chantier ;
- Les preuves de propriété ou de location du matériel en rapport avec la soumission;

Type et nombre des principaux engins et matériel minimum nécessaire :

Matériel /Engin	Unité	Marque et âge (nombre d'années)	Etat (neuf, bon, médiocre) et nombre disponible	Acheté, loué (à qui ?), à acheter (à qui ?)
Pelle excavatrice	1			
Engins de montage et de démontage	1			
Camions bennes d'au moins 3 m ³	1			
Camionnette	1			
Compacteur	1			
Moto soudeuse	1			
Aiguille vibrante				
Matériel topographique	1			
etc				

16.3. Au niveau financier : présentation de

1. La caution de soumission selon le modèle présenté à l'annexe et dont le montant est égal à **six million (6 000 000 FBU) Francs Burundais**.

2. la soumission complétée selon le modèle en annexe

2. Le chiffre d'affaires annuel moyen réalisé au cours des trois dernières années (3) 2019-2020-2021

Le soumissionnaire devra avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen pour les travaux de construction réalisés au cours des trois (3) dernières années qui soit au moins égal à **deux cent millions de Francs burundais (200 000 000 BIF)**.

L'engagement d'autofinancement (attestation de ligne de crédit) :

Le soumissionnaire devra fournir une attestation bancaire, certifiant qu'il dispose de liquidités et/ou de facilités de crédit net ou tout autre engagement contractuel qui, à l'exclusion de tout paiement d'avance, pourrait lui permettre de poursuivre les travaux prévus dans le cadre de ce Marché. La preuve que l'entrepreneur est à mesure de démarrer les travaux avec ses propres fonds en attendant les procédures de déblocage de l'avance de démarrage.

3. Le bordereau des prix unitaires ;

4. Le devis quantitatif estimatif

le sous détail des prix unitaires. Ce document permettra aux évaluateurs de juger le réalisme du soumissionnaire sur les coûts affectés aux sous-postes du numéro de prix considéré.

5. En cas de groupement

Les critères pour chacun des membres d'un groupement d'Entreprises seront ajoutés pour déterminer si le soumissionnaire (groupement) remplit les critères de sélection minima précisés ci-dessus ; cependant, pour qu'un groupement d'Entreprises remplisse les conditions posées, chacun de ses membres devra remplir les critères 16.1 (1 à 12). Si le groupement ne remplit pas ces conditions, son offre sera rejetée. On ne prendra pas en considération l'expérience et les ressources des sous-traitants pour déterminer si le soumissionnaire remplit les critères de sélection

Une offre remplissant toutes les conditions ci-dessus énumérées est déclarée avoir satisfait aux critères de qualification ci-dessus.

Fait à GITANGA, le 18/01/2022

Onésime NKENGIBUSI

Administrateur Communal

Personne Responsable des Marchés Publics

